

N'abandonnons aucun rêve

Jura, tu nous as fait rêver
Jura, ton nom nous a fait lutter,
il a fait lutter nos pères, nos mères
Jura, tu as été le garnement de la Suisse, son poil à gratter
Puis est venu l'âge de raison
Et le désir de se montrer bon élève
Un bon élève un peu banal
comme tous les bons élèves

Mais nous continuons, Jura, de croire en ta force
Et de croire en toi dans toute l'extension de ton territoire,
Ces monts et vallées qui ont accueilli une langue,
Ces districts qui se sont opposés, qui se sont peut-être haïs
Et qui parviennent aujourd'hui à une nouvelle époque où l'on ne sait plus le motif des haines
Où l'on sent bien plus fortement qu'on est du même bois
Et qu'il est temps de faire une solide forêt avec ce bois.

Récemment, l'écrivain italien Erri de Luca disait qu'il faudrait renverser la carte de la terre
Et mettre le sud en haut, le nord en bas
Inverser les choses, inverser la représentation du monde.
Alors oui, pourquoi ne pas faire du sud le nord et du nord le sud ?

Abolir ces clivages et se dire, Jura d'ailleurs, Jura sud, Jura nord, nous t'aimons,
Nous t'aimons malgré tes emportements à quatre sous, malgré tes esprits de clocher
Nous t'aimons pour la puissance de tes habitants, Leur puissance de conviction, quelle qu'elle soit.

Jura, nous t'avons connu comme terre de naissance et terre de formation,
Nous sommes attachés à toi, tu nous as fait vivre des heures et des pages d'histoire chaude
Dans une Suisse au sang froid, et cette chaleur nous attache à toi.

Nous avons aimé tes luttes, mais le temps est venu, aujourd'hui, de se tendre la main,
Et d'être ensemble, enfin, sud et nord, ce mauvais élève qui force le respect,
Et ce ferment d'un avenir ouvert au-delà de nos frontières élargies,
Vers le reste de la Suisse, vers la France voisine aussi.

Jura... Il jura ? Oui, il jura... Le temps est venu de tenir parole.
Jurons de vivre ensemble. Car il n'y a aucune bonne raison durable et sérieuse pour le contraire.

Demain, soyons ensemble porteurs de ces rêves qui nous ont fait grandir. Faisons grandir l'espoir et la joie autour de nous. N'abandonnons aucun rêve.

Bernard Comment, écrivain jurassien né à Porrentruy le 20 avril 1960, romancier et essayiste, Paris. Nommé au grade d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres en 2010, Prix Goncourt de la nouvelle en 2011 pour « Tout passe ». Texte rédigé pour la Fête des Fédérations du samedi 15 juin 2013 à Moutier.

Extrait du rapport du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura

LE JURA LIBRE

O P T I Q U E J U R A S S I E N N E

JAA CH-2800 Delémont 1 PP/Journal • 65^e année - N° 2852 • abonnement annuel: 90 fr. • 27 juin 2013 • Paraît le jeudi

Yodleurs, la CIA vous écoute

En marge du Grand Prix Bernovision du Yodel, qui s'est déroulé le 16 juin à Tramelan (Tramlingen en churassien bärnwa), nous aimerions révéler à notre immense public des informations de première main, dont la portée sur la scène internationale est encore difficile à mesurer.

D'abord, le lieu. A l'occasion du Grand Prix, la Municipalité de Tramelan a décidé de rendre hommage à « Finn », le plantigrade bouffeur de touristes. Les rues de la localité étaient submergées de portraits de « Finn », marchant sur fond jaune vers de nouvelles victimes. Grandiose !

Les quatre genres

Puis, le concours. L'heure est venue de clarifier des concepts certes complexes, mais essentiels. D'emblée, il faut distinguer quatre genres bien différents: le yodel, la youtze, le laouti et le beudeuleu. Si le yodel est un art en soi, élaboré au cours des siècles dans les solitudes granitiques, la youtze est un cri plus spontané, celui du berger retrouvant sa chèvre préférée par exemple.

Le laouti, quant à lui, est un genre mineur, souvent improvisé, qui a débouché sur des applications inattendues: nos pères dînaient autrefois « d'un cervelas au bleu et de laoutis froids », indigestes au demeurant, car le laouti se consomme idéalement à 37 degrés, ce qui lui confère une chaleur humaine incomparable.

L'élan de l'âme

Quant au beudeuleu, version symphonique des hurlements précédents, il ajoute le charme de la scie à bois aux subtilités de la râpe à reuchetis. Il entraîne danseurs et danseuses dans des trépignements qui favorisent le terrassement des pâturages, alliant ainsi l'agrément de la musique à l'utilité des travaux publics.

Mais revenons au yodel. Contrairement à la légende, il n'est

pas né d'un inventeur d'engrenages, qui se serait pris les clous dedans. Son origine est infiniment plus noble: il évoquait au départ le désespoir de l'agneau tombé dans une crevasse et appelant au secours le Club Alpin. Puis, par des raffinements successifs, on lui a ajouté stridulations et hululements, de manière à exprimer les élans de l'âme alpestre, qui s'élance vers les cieux équipée d'une chaise à traire en guise de train d'atterrissage.

Le revers de la médaille

Hélas ! Toute médaille a son revers. Les recherches neuropsychologiques de Rod O. Dendron, professeur à l'Université betteravière de Sutz-Lattrigen, sont arrivées à une conclusion sans appel: yodel, youtze, laouti et beudeuleu nuisent gravement aux connexions cérébrales. Conjugués, les quatre provoquent des lésions irréversibles, qui peuvent vous conduire à la prostration, à l'hébétude, voire au Groupe Sanglier.

Les travaux du professeur Dendron ont attiré l'attention de la CIA, qui a compris que le yodel était une arme de destruction massive de cellules grises, susceptible de conférer à des groupes terroristes une puissance inconnue à ce jour. Déjà, on a signalé des clubs de yodleurs en Corée, en Amérique latine et en Asie centrale, avec des tueurs de neurones déguisés en armaillets. Appelé par Barack Obama en personne, le maire perpétuel de Vellerat a confirmé le péril dont les ondes beudeulesques menacent l'Occident. D'où la mise en place d'un système d'écoute sophistiqué.

Gare à vous !

Alors, yodleurs aux noirs desseins, faites gaffe ! L'Oncle Sam vous a à l'œil. Vos crimes ne resteront pas

impunis, si d'aventure vous cherchez à détruire nos cerveaux au point de nous transformer en supporters, en candidats de Star Academy ou en public de Jean-Marc Richard. Ueli Maurer fait semblant de ne rien savoir, Eveline Widmer-Stroumpf prépare déjà la manière de capituler. Bref, sachez que rien ni personne ne vous protégera, si les Américains décident de vous traiter comme de vulgaires banquiers.

Vous voilà prévenus.

● Alain Charpillouz

ET TOUT CECI EST VRAI

Les Services psychiatriques Jura bernois-Bienne-Seeland (SPJBB) envisagent d'adapter leurs capacités hospitalières dans un proche avenir. Ainsi, une unité de psychiatrie sociale de 14 lits et une unité de psychiatrie de l'âge avancé de 15 lits, situées toutes deux sur le site de Bellelay, seront fermées dans le courant de l'année 2014. Les SPJBB vont parallèlement transformer le centre de thérapies brèves à Bévillard en clinique de jour de 12 à 14 places, tout en supprimant ses 7 lits hospitaliers actuels. Ces changements structurels entraîneront inévitablement la suppression d'un certain nombre de postes de travail, indique la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale. *Le Journal du Jura* parle d'une vingtaine d'emplois dans son édition du 7 juin 2013.

« Le passé n'éclairant pas l'avenir, l'esprit marche dans les ténèbres. »

● Alexis de Tocqueville

« Le vote de 2013 est différent car l'aspect identitaire et culturel, très fort à l'époque, a fait place à un débat davantage économique. A l'époque, il s'agissait de lutter pour préserver l'identité culturelle francophone. Aujourd'hui, le canton du Jura a ouvert des classes bilingues et entretient de bonnes relations avec ses voisins alémaniques. En 2013, le débat est bien davantage rationnel qu'émotionnel. Il s'agit d'unir nos forces pour mieux nous développer. »

Pierre Kohler, maire de Delémont, coprésident du comité « Construire ensemble » (« Le Quotidien Jurassien », 16 mai 2013).

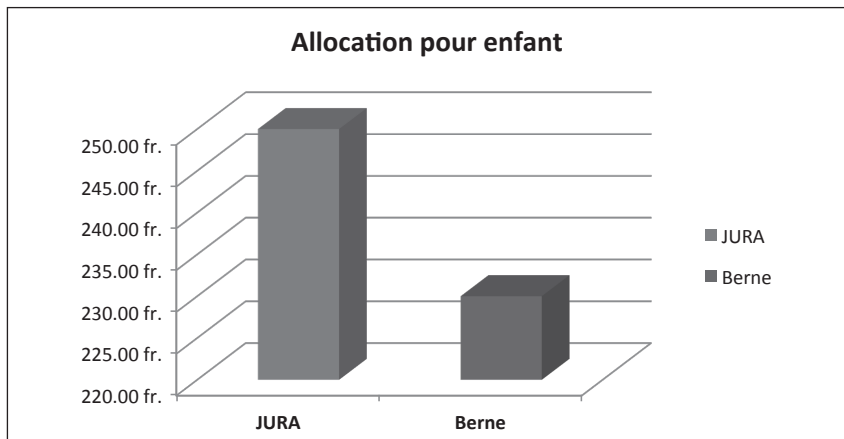
LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis son entrée en souveraineté, le canton du Jura a toujours soutenu les familles par le versement d'allocations pour enfants et d'allocations de naissance plus généreuses que le canton de Berne.

Allocations	Jura	Berne
Allocation pour enfants	250 fr.	230 fr.
Allocation de naissance	850 fr.	selon la caisse d'allocation familiale

Au sein d'une entité romande, le Jura-Sud pourra participer pleinement à la définition d'une politique familiale taillée à sa mesure. Son poids politique sera significatif au sein de la future entité et il sera de 50% au sein de la future Assemblée constituante qui définira les contours du nouveau canton.

Source : OFAS (Office fédéral des assurances sociales).



Construire ensemble un nouveau canton

Le 24 novembre 2013 s'écrit une page significative de l'histoire jurassienne. Les citoyennes et les citoyens seront appelés aux urnes afin de partager leur vision de l'avenir. Comment perçoivent-ils l'avenir de la région jurassienne? La situation actuelle de ce territoire et de sa population est-elle suffisamment prometteuse ou un progrès est-il souhaité? Faut-il se donner les moyens d'apprécier concrètement quelles seraient les conséquences d'un tel changement?

Ce débat particulier et unique en son genre offre au canton du Jura et au Jura bernois l'opportunité de dresser un bilan objectif des décennies écoulées et du fonctionnement actuel de la région. En 1975, celle-ci a pris la décision de se scinder en deux parties, chacune d'elles suivant alors une voie distincte. A quels résultats ces trajectoires ont-elles conduit? Quel est aujourd'hui le bilan des décisions prises à cette époque?

Seul un examen sans concessions ni préjugés des expériences vécues et de sa situation actuelle permettra à la région jurassienne de prendre les meilleures décisions concernant son avenir. Les opportunités et les risques d'un éventuel changement sont à évaluer notamment à l'aune de l'histoire, qui apporte de précieux enseignements.

Imprégné de démocratie, le contexte politique suisse est propice à débattre de sujets de nature et d'importance diverses. Celui-ci est fondamental. Les Jurassiennes et les Jurassiens ont une opportunité exceptionnelle. Le 24 novembre, ils ont toutes les cartes en main pour dessiner l'avenir de leur région.

Objet et enjeux de la consultation populaire

Le canton du Jura, ses autorités, ses partis et ses associations souhaitent que les populations appelées à s'exprimer le 24 novembre 2013 puissent le faire en toute connaissance de cause. Aussi le gouvernement veut-il, pour éviter que soient données des informations

erronées ou que soient portées des interprétations tendancieuses, présenter ci-après l'objet soumis au vote à cette date.

En premier lieu, le gouvernement rappelle que le scrutin du 24 novembre prochain ne porte ni sur une réunification du Jura ni sur l'annexion du Jura bernois par le canton du Jura. Il n'est pas proposé aux électrices et électeurs de choisir entre deux cantons existants, mais de construire une entité cantonale entièrement nouvelle. Sans oublier le passé, il s'agit de se distancer des querelles anciennes pour privilégier résolument le présent et l'avenir. Il est temps de partir d'une feuille blanche et d'inventer un Etat tel qu'il n'existe pas aujourd'hui, et tel qu'il pourrait mieux affronter et relever les défis de demain, une organisation politique et juridique qui permette aux générations actuelles de préparer leur avenir.

En outre, il convient de préciser que le scrutin du 24 novembre 2013 n'implique pas la création immédiate d'un nouveau canton, mais porte sur l'opportunité d'engager un processus. Concrètement, il s'agit de savoir si la population désire qu'un projet soit élaboré. A ce stade, le citoyen qui glissera un «oui» dans l'urne ne donnera pas son feu vert définitif à la création d'un nouveau canton, mais acceptera qu'un projet soit conçu puis présenté à la population afin qu'elle se détermine en toute

connaissance de cause. Le projet sera élaboré au gré d'un processus démocratique marqué notamment par l'élection d'une assemblée constituante. Cette assemblée pourrait être composée paritaire de représentants du Jura et du Jura bernois; le Gouvernement jurassien en exprime le souhait. Elle aura pour mandat de rédiger la Constitution d'un nouveau canton, que la population aura ensuite le libre choix d'accepter ou de refuser. Sans Constitution, un nouvel Etat ne pourra voir le jour.

Approuver le lancement d'un processus ne signifie pas qu'on en adopte d'ores et déjà le but principal, soit la création d'un nouveau canton. Prétendre le contraire, et chercher à susciter à partir de là une méfiance qui justifierait le refus d'une entrée en matière, revient à dénaturer le sens même de l'objet soumis au vote.

La population du Jura bernois et du canton du Jura souhaite-t-elle pouvoir se prononcer dans quelques années sur la création d'un Etat différent de ceux que l'on connaît aujourd'hui? Telle est, en substance, la question à laquelle les citoyennes et les citoyens seront appelés à répondre le 24 novembre 2013.

Extraits du rapport du Gouvernement jurassien sur la reconstitution de l'unité du Jura, 5 juin 2013.



ET TOUT CECI EST VRAI

«Bienne veut garder sa neutralité active dans le dossier de la Question jurassienne. Le Conseil municipal ne se prononcera pas pour ou contre le maintien du Jura bernois dans le canton de Berne dans la perspective de la votation du 24 novembre. Il n'entend pas non plus participer à des manifestations publiques lors de la campagne. (...) Le Conseil municipal précise que son concept de neutralité active représente une marque de respect vis-à-vis de la population du Jura bernois tout en soulignant l'importance des liens entre le Jura bernois et la cité seelandaise» (RJB, 4 juin 2013).

Quel avenir pour notre jeunesse?

Le sondage publié dans *Le Journal du Jura* du 11 juin dernier est-il si important? Un sondage à plus de cinq mois de la votation, n'est-ce pas un peu tôt pour se faire une idée juste et précise? Il est légitime de se poser ces questions, d'autant que la campagne politique n'a pas encore réellement commencé. Et ce n'est en tout cas pas les arguments fallacieux avancés par le groupe «Notre Jura bernois» qui feront avancer le débat.

Pour ne citer qu'un exemple du travail accompli par le canton du Jura depuis sa création: la Transjurane. Une autoroute qui reliera prochainement Bienne à Boncourt. Aurait-elle été possible sans la création de l'Etat jurassien? Nous ne le pensons pas.

Il faut également souligner que le sondage nous apprend que 96% de la population connaît l'existence de cette votation, mais quel pourcentage en connaît les enjeux réels, les arguments des uns et des autres? Les Jeunes UDC Jura vous encouragent toujours à voter OUI le 24 novembre prochain afin de pouvoir débattre de la création d'un nouveau canton fort au sein de la Romandie.

Jeunesse de ce pays, oubliez le passé, pensez au présent et à l'avenir. Ne nous faites pas croire que vous êtes satisfaits de la situation actuelle. Et si c'est le cas, uniquement parce que vous avez la haine du Jurassien du Nord, haine que l'on vous a sûrement transmise, alors effectivement votre avenir n'est pas prioritaire.

● Jérémie Lobsiger et Loïc Chapuis
Jeunes UDC Jura

Site de la Gruère: travaux de réfection

Le site de la Gruère est un milieu naturel de très grande valeur, mais également l'un des objets touristiques phares du canton du Jura, accueillant pas moins de cent mille visiteurs par année. Afin d'améliorer le confort et la sécurité de ces derniers tout en permettant la préservation du site, l'Etat jurassien s'apprête à entamer des travaux de réfection et d'aménagements sur le sentier qui contourne l'étang par l'est. Ce tronçon est momentanément fermé au public, dès le samedi 15 juin.

Pour rappel, un projet de développement des infrastructures d'accueil et de valorisation du site de la Gruère est actuellement à l'étude. Etant donné que la réalisation de ce dernier n'est pas prévue durant cette législature, il a été jugé utile d'intervenir sur certaines parties dégradées du sentier. Avec le concours de la Commission cantonale de la Gruère, décision a été prise d'engager des travaux de réfection sur le sentier contournant l'étang par l'est. Ces travaux répondent, d'une part, à la nécessité d'assurer confort d'accès et sécurité aux nombreux visiteurs et, d'autre part, de renforcer la protection du site en lui-même, notamment la «presqu'île» de l'étang qui est l'une des zones les plus sensibles du milieu.

Malgré un entretien régulier assuré par le Centre Nature Les Cerlatez et financé par l'Office de l'environnement du canton du Jura (ENV), certaines parties du sentier, en particulier les pontons en bois, présentent des signes de fatigue et doivent être remplacées. L'aménagement des pontons, en surélévation, permettra sur plusieurs tronçons d'améliorer la

circulation des eaux dont l'importance n'est plus à démontrer pour les milieux naturels présents. Une barrière sera également installée le long du chemin qui borde la presqu'île afin d'empêcher l'accès à cette dernière. En effet, la presqu'île est l'un des derniers secteurs de tourbière originelle et non perturbée dont la composition floristique et faunistique doit à tout prix être préservée du piétinement et de la perturbation humaine.

Les travaux, devisés à quelque 120 000 francs, sont financés par l'Etat jurassien, avec un soutien extraordinaire de l'Office fédéral de l'environnement. Les travaux devraient durer environ trois à quatre semaines. Il est important de préciser que durant toute la phase des travaux, le sentier «est» sera fermé au public qui aura la possibilité de visiter le site par le cheminement «ouest» reliant la scierie de la Gruère à la Theurre. Sauf imprévu (conditions météorologiques défavorables), les nouvelles infrastructures devraient donc être prêtes à accueillir les nombreux promeneurs dès la mi-juillet.



Défilé des drapeaux des communes du Jura des six districts dans le cadre de la Fête des Fédérations du Mouvement autonomiste jurassien, samedi 15 juin 2013 à Moutier (© photo: Andrea Babey).

Une affaire de cœur et de raison

un seul Jura

Au boulot!

Permettez-moi de vous faire part de quelques considérations en relation avec une actualité politique qui a rarement été aussi dense.

On retiendra en particulier de la semaine qui s'achève, la publication par le groupe de presse Gassmann d'un sondage d'opinion de la population du Jura-Sud. D'aucuns prétendent que la date choisie pour ce présondage convenait plus à une opération commerciale d'un groupe de presse fêtant son 150^e anniversaire le surlendemain de sa publication qu'à des exigences de qualité méthodologique visant à déterminer l'état effectif de l'opinion sur une question appelée à être tranchée cinq mois plus tard.

Ne m'attardant pas sur le terrain du procès d'intention, je m'interroge en revanche sur ce que tait cette enquête statistique davantage que sur ce qu'elle dit. Pourquoi, contrairement à la règle, n'est-elle assortie d'aucune marge d'erreur, d'aucun niveau de confiance? Pourquoi ne présente-t-elle pas le détail des résultats par districts, voire par communes. Est-il exact que, pour obtenir mille sondés acceptant de leur répondre, les enquêteurs de Demoscope ont dû contacter plus de dix mille citoyens? Plus intrigant, ce sondage constitue un véritable miracle statistique. Il prétend que 96% des sondés savent que la population doit se prononcer le 24 novembre prochain sur l'avenir institutionnel de la région. Interrogé sur cette étrangeté, un collègue spécialiste de la théorie des sondages a réagi comme suit – je cite –: «Aucune information, quelle qu'elle soit, ne peut être connue de 96% de la population. Prenons un exemple. Faites un sondage à Moutier pour savoir qui est le maire de cette ville. Vous êtes à cette fonction depuis longtemps. Pourtant, dans le meilleur des cas, sur un échantillon de mille personnes, au mieux 75% seulement des sondés sauront qui est leur maire» – fin de citation –. Il n'est évidemment pas dans mon intention de pratiquer la méthode Coué ou de jouer les mauvais perdants, mais il me paraît important que les commanditaires du sondage fassent preuve de transparence et acceptent d'élucider les éléments qui mettent en cause sa fiabilité. En tant que maire d'une commune dont la population a été sondée, j'ai engagé une démarche dans ce sens auprès du *Journal du Jura*. J'attends des réponses qui ne me sont pas parvenues à ce jour.

Une cause juste

Au-delà de l'intérêt commercial de cette enquête, son impact politique n'échappe à personne. Ce sondage est de nature à doper la campagne des partisans du NON, lesquels peinaient à défendre leur

position autrement que par des arguments fallacieux ou anachroniques. De manière symétrique, les résultats bruts annoncés sans nuances ni distance critique ont eu, convenons-en, l'effet d'une douche froide sur les citoyens favorables à la poursuite du dialogue interjurassien et ouverts à la perspective d'un processus de réconciliation aboutie. Si je peux comprendre les doutes du citoyen lambda partageant nos idées, je dois avouer ma déception face à quelques réactions désabusées entendues ici et là dans les rangs militants. Quelle est la force d'un idéal bousculé par un simple sondage d'opinion? Nos convictions profondes, notre amour du pays, notre engagement, notre espoir, nos rêves seront-ils balayés par quelques pourcentages contraires? Mais de quel bois vous chauffez-vous chers amis? Que penseraient les pères fondateurs en vous voyant découragés au moindre vent contraire? Alors, on se reprend, bon sang! Il nous reste cinq mois, non pas pour vaincre mais pour convaincre, non pas pour l'emporter mais pour emporter l'adhésion, non pas pour gagner un combat mais pour gagner des avis à une cause juste, qui n'a rien de belliqueux, qui propose la réconciliation plutôt que la division, la construction plutôt que l'opposition, le dialogue plutôt que l'invective. Alors, on cesse de se morfondre et de douter, on retrouve les manches et on se met au boulot!

Si nous ne manquons pas d'arguments pour voter et faire voter OUI le 24 novembre, il est l'heure de tenir un discours plus concret, qui réponde mieux aux interrogations et surtout aux préoccupations des citoyens. Comme je doute fort que 96% des électeurs sachent ce qu'est effectivement une constituante et connaissent le mandat qui lui est confié, il s'agira de prendre des engagements politiques et de donner des garanties aux indécis. Il convient aussi d'évacuer les craintes compréhensibles bien qu'infondées de certaines catégories exposées de la population. Un processus constitutionnel n'affaiblira pas nos hôpitaux, bien au contraire, il nous donnera les moyens de décider nous-mêmes de leur avenir. Le personnel hospitalier, pas plus que les fonctionnaires jurassiens et bernois, ne doit craindre pour l'emploi. Nos établissements de formation ne sont aucunement menacés. Ces quelques exemples mettent en lumière la nécessité d'informer complètement et honnêtement la population. Dans cet objectif, la commune de Moutier pourrait s'inspirer de l'initiative prise par celle de Tavannes et organiser en septembre un grand débat réunissant les représentants des deux gouvernements et des comités actifs dans la campagne. Nul doute que les démocrates dignes de

ce nom acceptent volontiers d'y prendre part.

Il faut donc se réjouir des semaines palpitantes qui nous séparent du scrutin historique du 24 novembre prochain. Observée par la Suisse entière et au-delà de nos frontières, la région jurassienne vivra une émulation démocratique exceptionnelle dont nous devons veiller à ce qu'elle soit exemplaire.

Il y a des milliers de mains à serrer, des arguments à échanger, des idées à partager, des moments d'émotion à vivre ensemble. Il y a surtout du travail, beaucoup de travail. Alors, une fois encore, haut les cœurs et au boulot!

Discours prononcé par Maxime Zuber, maire de Moutier, lors de la manifestation «Faites la liberté!» du 15 juin 2013 à Moutier.



Le maire de Moutier, Maxime Zuber, lors de son intervention très remarquée à l'occasion de la septième édition de «Faites la liberté!», le samedi 15 juin 2013 à Moutier (© photo: Andrea Babey).

Allons-y!

A peine 18 ans le 24 novembre et déjà la votation la plus importante de ma vie. Mais pourquoi ce scrutin est-il si important pour nous les jeunes du Jura-Sud?

Car c'est une opportunité pour nous de prendre notre destin en main, de pouvoir modeler notre avenir plus facilement, avec des personnes de la même mentalité et de la même langue que nous. Modeler notre avenir en étant 43% de la population. Etre représentés au niveau fédéral par des personnes auxquelles nous pouvons nous identifier. Etre présents dans des commissions nationales.

Pour la jeunesse jurassienne du Nord, le parlement des jeunes a été créé. Il n'y a aucune similitude dans le canton de Berne. Même si on venait à en créer une, communiquer de façon claire avec de jeunes Oberlandais, à l'âge de 16 ans, n'est pas donné à tous les Jurassiens du Sud.

Je pense que si nous rentrons en matière avec la République et Canton du Jura, des mesures impopulaires seront évitées, telle la fermeture des hôpitaux du Jura bernois. Cette constituante permettra de trouver une solution adéquate pour ces derniers.

Les relations interjurassiennes sont actuellement bonnes mais compliquées. Compliquées parce que le Gouvernement bernois ne soutient pas toujours le Jura-Sud, par exemple pour le tribunal interjurassien des mineurs qui n'a jamais vu le jour, ou encore pour le CREA interjurassien que le Conseil exécutif du canton de Berne a saboté.

Eviter que notre région devienne une périphérie de Bienne. Pouvoir garder des institutions à proximité de chez nous. Par exemple le centre d'examen de conduite. Actuellement, nous en avons un à Tavannes mais il est menacé de fermeture au profit de celui d'Orpond. Les institutions du Jura-Sud sont remises en cause les unes après les autres. Qu'elles soient remises en cause n'est pas un problème. Mais si on les supprime, que recevons-nous en échange?

Là est toute l'attente en ce scrutin. Nous allons peut-être perdre quelques petites choses, mais le but final, c'est que le Jura-Sud, de même que l'ensemble de la communauté jurassienne, y gagne et que notre avenir soit meilleur.

Hasard du calendrier ou non, l'avenir financier du canton de Berne se décidera également aux alentours du 24 novembre puisque de drastiques mesures d'économies seront établies par le Grand Conseil bernois. Un oui dans l'urne nous permettrait de tenir le couteau par le manche lors des négociations sur les mesures d'économies.

Tout remettre en cause, repartir de zéro avec deux forces et six districts est une chance inouïe. De nombreux peuples à travers l'Europe et le monde nous envient. C'est une démonstration de démocratie. Alors pourquoi tournerions-nous le dos à une population qui nous tend la main et qui accepte de se remettre en question pour écrire avec nous les lignes d'une page blanche?

S'il y a bien une chose que les aînés nous conseillent continuellement, à nous les jeunes, c'est de se lancer et de faire preuve d'audace pendant que nous le pouvons encore. Alors allons-y!

Discours prononcé par Antony Pelletier, de Malleray, lors de la manifestation «Faites la liberté!» du 15 juin 2013 à Moutier.



Antony Pelletier, de Malleray, jeune orateur représentant la Fédération du Mouvement autonomiste jurassien de Moutier (© photo: Andrea Babey).

Communes

Fusion sur le Plateau

Dimanche 9 juin 2013, les citoyens des communes de Prêles, de Diesse et de Lamboing ont accepté le contrat de fusion qui leur était soumis. La nouvelle entité portera le nom de Plateau de Diesse et comptera deux mille habitants.

Cette fusion fait suite à celle groupant les localités de Plagne et de Vauffelin-Frinvillier.

24 novembre

Manifeste pour un canton nouveau

Neuf personnalités appartenant à trois formations politiques de la gauche jurassienne ont présenté récemment à la presse leur travail de rédaction d'un projet de «Manifeste pour un canton nouveau» dans la perspective de la votation du 24 novembre 2013.

Conscientes des enjeux du vote et sachant qu'un OUI n'aurait rien de définitif dans le processus démocratique de création d'une nouvelle entité romande, les personnes qui ont élaboré ce projet soulignent que la population a la chance de se faire une idée précise des contours du nouvel Etat avant de se décider formellement. Elles considèrent également qu'elles ne peuvent pas laisser les citoyens se faire abuser par des arguments qui risquent d'escamoter le débat de fond. A leur sens, l'attractivité d'un canton ne se limite pas à l'analyse de sa charge fiscale ou au prix des plaques d'immatriculation. Elle doit intégrer la façon d'utiliser la manne fiscale: quelles prestations publiques ou parapubliques seront offertes à ses habitants?

Le document présenté à la presse énumère quelques grandes lignes directrices sur divers sujets tels que l'élection de l'Assemblée constituante, la politique sociale, la politique de la santé, l'éducation et la formation, le bureau de l'égalité, la politique économique et financière, la politique énergétique, la protection de l'environnement, les transports, la politique du logement, les droits populaires, les institutions, la culture ou encore la coopération et la solidarité internationale.

Les rédacteurs de ce projet de manifeste – Rosalie Beuret (PSJ Porrentruy), Alain Coullery (Divers gauche Moutier), Pierluigi Fedele (CS/POP Delémont), Pierre Noverraz (PSA Tavannes), Jean-Claude Rennwald (PSJ Courrendlin), Pierre Sauvain (PSA Moutier), Thomas Sauvain (CS/POP Delémont), Christophe Schaffter (CS/POP Delémont) et Joël Vallat (PSJ Porrentruy) – appellent tous les partis, toutes les organisations et associations de gauche (ou d'ailleurs), qui aspirent à la création d'une nouvelle entité cantonale, à adhérer à ce manifeste, à s'en inspirer, à en débattre, à le compléter, à l'amender et surtout à créer un front aussi large que possible en vue de constituer non seulement un nouveau canton, mais aussi un canton nouveau.

« Le 24 novembre, en répondant oui, nous ferons trois gagnants : le canton de Berne, le canton du Jura et le Jura bernois. En cas de non, il n'y aura qu'un seul perdant : le Jura bernois. »

● Sandro Bouchat, Sorvilier

Bien le Jura libère !
R. Signé

Habitat

Programme de réhabilitation

Pas moins de septante logements créés ou réhabilités en quatre ans dans une vingtaine de bâtiments à Porrentruy, Fontenais et Villars-sur-Fontenais: le canton du Jura et les communes concernées tirent un bilan positif de l'expérience pilote «Réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens», réalisée de 2008 à 2012.

Face au constat que les centres anciens se vident dans certaines régions au profit de nouvelles constructions en périphérie, le canton a réagi en proposant une approche innovante et expérimentale pour contrer cette tendance: le projet pilote «Réhabilitation de l'habitat dans les centres anciens» a été testé durant quatre ans dans les communes de Porrentruy et de Fontenais, avec le soutien financier de l'Office fédéral du développement territorial (ARE) au titre de projet modèle pour le développement durable du milieu bâti. Le montant total des investissements réalisés par les propriétaires privés s'élève à près de 13 millions de francs.

L'Etat a soutenu ces réalisations par le biais d'aides aux projets pour un montant total de près de 200 000 francs. Les communes concernées l'ont suivi et ont fait de même pour un montant total de 320 000 francs. De l'argent bien investi puisque les bâtiments réhabilités permettront d'accueillir environ cent cinquante habitants dans septante logements sans devoir développer de nouvelles infrastructures (rues, réseaux, canalisations, etc.) et en redonnant vie aux centres anciens.

Hôpital

Redressement financier à l'H-JU

L'Hôpital du Jura a opéré un spectaculaire redressement de sa situation financière au cours du premier trimestre de l'année 2013. Au lieu d'un déficit de 2 millions de francs prévu à son budget, il a réalisé un bénéfice d'exploitation de 400 000 francs. En outre, il est réjouissant de constater que la tendance se confirme pour les trimestres à venir.

Par ailleurs, il est possible, pour la première fois, de consulter sur Internet une liste où figurent les forfaits par cas (SwissDRG) négociés dans le domaine des soins aigus. A la lecture de cette liste, publiée par la communauté d'achat HSK des assureurs Helsana, Sanitas et CPT, l'Hôpital du Jura est moins cher que l'Hôpital du Jura bernois. Ce prix de base est celui de chaque hôpital, multiplié par un coefficient lié au diagnostic selon un catalogue valable dans toute la Suisse. Il se monte à 9756 francs pour l'Hôpital du Jura et à 9940 francs pour l'Hôpital du Jura bernois.

LE JURA LIBRE

OPTIQUE JURASSIENNE

Editeur:
Société coopérative
Le Jura Libre
Case postale 202
2800 Delémont 1
Téléphone: 032 422 11 44
Télécopieur: 032 422 69 71

Un expert fiscal pour chef de campagne

Son président Rösti étant rangé au placard, l'UDC-Z-JB a déniché la perle rare pour mener sa campagne en vue du vote du 24 novembre prochain. Le comité de choc appelé à monter au front sera en effet présidé par le fameux Droz. Pour la bonne raison, selon les blochériens, que le gros Palain «n'est pas un débutant en politique et qu'il habite Moutier, le nœud du problème». Alors que ses anciens amis autonomistes se perdaient jusqu'ici en conjectures sur les raisons qui ont incité l'économiste prévôtois à passer dans le camp ennemi, *La Tuile* tente une explication. Et si Palain Droz servait la cause antiséparatiste parce qu'il doit de l'argent, beaucoup d'argent au canton de Berne? Notre confrère prétend en effet que malgré sa richesse ostentatoire, le chef de campagne de l'UDC n'aurait plus payé un franc d'impôt depuis plus de dix ans? Et cela grâce à la bienveillante indulgence du fisc bernois qui fermerait les yeux sur l'ardoise de plusieurs dizaines de milliers de francs dus par son contribuable-militant. Peut-être s'agit-il là d'un échange de bons procédés servant les intérêts des deux parties. A l'heure où l'on exige des politiques une transparente nudité, le fardeau de la preuve de sa virginité fiscale revient à Palain Droz. Pourquoi en effet ne pas exiger d'un petit politicard local le déshabillage auquel furent contraints Philipp Hildebrand ou Jérôme Cahuzac? Si la lumière n'est pas faite, les observateurs riront sous cape quand le chef de campagne de l'UDC régionale présentera une comparaison fiscale entre Berne et Jura. En ne payant pas le premier kopek dans le canton de Berne d'un montant de plusieurs dizaines de milliers de francs que le Jura le contraindrait comme de juste à déboursier, Droz a tout intérêt à plaider pour son protecteur bernois.

Restent les signes extérieurs de richesse: une grosse cylindrée 4x4, une jeep de l'armée américaine pour jouer au général Patton, une villa de dix pièces, une collection d'armes.

Voilà qui fait tache pour un contribuable se débattant prétendument avec le minimum vital. Est-ce pour donner le change ou par instinct vénal que, franchissant la frontière jurassienne, le gros Droz fut le tout premier client à assaillir le magasin Casino de Courrendlin lors de la vente de liquidation avant faillite? Bousculant les clientes pour arracher les derniers articles bradés, le contribuable privilégié n'est pas passé inaperçu!

Le temps c'est de l'argent

A court d'arguments, les opposants à la création d'une constituante ont trouvé une objection qui se trouve désormais systématiquement reprise dans chacun de leurs discours. Comme le prétendent Francis Dätwyler, alias D' Märklin ou le Prince d'Olten, et sa camarade Mamy Forster «une période de sept à huit ans d'incertitudes institutionnelles serait très dommageable pour notre région, qui serait ainsi hors jeu alors que le monde bouge.» Ceux qui tiennent ce discours aujourd'hui sont précisément ceux qui, depuis plus de vingt ans, ont joué la pendule en s'opposant à une solution démocratique d'un problème qu'il voudrait maintenant s'empresse de résoudre. Mais ces années n'ont pas été perdues pour tout le monde et surtout pas pour les mêmes qui ont accumulé les jetons de présence et découvert toutes les bonnes tables du Jura dans l'exercice de leur mandat juteux et copieux de membres de l'Assemblée interjurassienne.

Peut-être Mamy Forster aurait-elle mieux fait de consacrer davantage de temps à sa fonction de conseillère municipale en charge des finances et des impôts (!) de la ville de Moutier. Par exemple pour suivre de près les débiteurs et faire rentrer dans la caisse communale les arriérés d'impôts. Il est vrai que Palain Droz pouvait à cet égard dormir tranquille, M^{me} Forster étant non seulement sa vieille alliée politique mais professionnellement son associée en affaires immobilières.

● Vorbourg

« Il y a des questions de mentalité et de culture, mais aussi la perspective de rejoindre la Romandie. Car quoi qu'on en dise, Berne n'est pas un canton romand. Il est naturel qu'il cherche des alliances en Romandie, car cela lui permet de faire contrepoids à la région de Zurich. Mais cette image de « pont » vers la Romandie qu'il se donne, ce n'est qu'une question d'influence politique. »

Jacques Hirt, La Neuveville (« Le Quotidien Jurassien », 23 mai 2013).



Les acteurs de la revue satirique «Jura... Jura pas» ont enchanté le public dans le cadre de la septième édition de «Faites la liberté!» du samedi 15 juin 2013 à Moutier (© photo: Andrea Babey).

Message du 23 juin

Le 24 novembre prochain, les Jurassiens se prononceront sur l'avenir institutionnel de leur région. Ils diront s'ils souhaitent s'impliquer dans le processus démocratique voulu par les gouvernements bernois et jurassien. Une occasion unique se présente à la réflexion. Une chance inouïe s'offre aux nouvelles générations de dire sur quelles bases et selon quels critères il est possible de vivre ensemble.

Le 24 novembre, nous dirons «oui» à la mise en place d'une assemblée constituante représentative des deux parties du Jura. Il n'est pas correct de faire croire que nous voterons sur le fond, à savoir la création d'un nouveau canton. Nous dirons seulement si le désir est là de s'asseoir autour d'une même table, pour examiner ce que pourrait signifier notre regroupement au sein d'une même entité cantonale.

Le Jura-Sud a de formidables atouts. Le Jura-Nord en a aussi. La différence est que le Jura-Nord peut les mettre en valeur grâce à la souveraineté cantonale. La question est donc de savoir s'il est bon d'en partager les avantages plutôt que de rester séparés, moins forts et plus dispersés. Une assemblée constituante étudiera le problème, puis le peuple tranchera en toute connaissance de cause.

Ce qui est en jeu, c'est l'avenir de la jeunesse du Jura entier. C'est notre capacité de lui offrir des conditions d'existence conformes à ses besoins et dignes de ses attentes. C'est écrire une page blanche avec ce que nous avons de meilleur en nous. Si nous le voulons, il n'y aura pas de vaincus le 24 novembre, simplement des gens engagés dans un débat d'avenir.

Que les Jurassiens se mobilisent donc, mettent de côté ce qui les empêche de s'interroger sérieusement sur la société de demain et les réponses à donner à l'espérance de toutes les générations. Voter et dire «oui» au débat, c'est refuser la fatalité, c'est regarder plus loin et bien au-delà de nos certitudes, c'est dire «oui» à la vie. Se convaincre viendra après, en toute connaissance de cause.

Que l'unité jurassienne soit au cœur de notre réflexion commune, que l'impartialité s'impose face au parti pris, que l'objectivité surmonte le préjugé, car dans ces vertus démocratiques résident toutes les solutions. Vive le Jura uni!

● Mouvement autonomiste jurassien

Vente aux enchères

La grande vente aux enchères d'œuvres d'art organisée par le comité de campagne «Un Jura nouveau» aura lieu le samedi 29 juin 2013 au Forum de l'Arc à Moutier.

Plus de deux cents pièces seront proposées au public. Parmi les œuvres, notons, entre autres, les noms des artistes suivants: Charles le Brun, Joseph Hartmann, Johann Huber, Jean-Baptiste Huët, Peter Birmann, Jacques-Henri Juillerat, Alexis-Nicolas Pérignon, Louis Villeneuve, Pierre Alexandre, Eugène Delacroix, Isaac Perlemutter, Armand Schwarz, Karl Dick, Albert Schnyder, Coghuf, Maurice Lapaire, Victor Vasarely, Louis Poupon, Hans Erni, Emile Liengme, Laurent Boillat, Max Kämpf, Charles Rollier, Gunnar Norrman, Tristan Solier, Jean-François Comment, Jacqueline Ramseyer, Gérard Bregnard, Pierre Beck, André Bréchet, Samuel Shapiro, André Gigon, Walter Bucher, Michel Wolfender, Pierre Michel, Marie-Rose Zuber, Peti, Marco Richterich, Peter Fürst, Adrienne Aebischer, Umberto Maggioni, Guido Razzi, Jean-Pierre Chaput, Elisabeth Jobin, Mariéthé Mertenat, Ben, Fred-André Holzer, Angi, Michel Bindreiff, Nuccio Fontanella, Daniel Lifschitz, Roger Tissot, Anne-Charlotte Sahli, Georges De Tomasi, René Myrha, Gilbert Hennin, Hedwige Schröder, François-Daniel Manz, Michel Gentil, Racine Milhomme, Josiane

Jacobi, Samuel Gusset, Roger Bürgi, Logovarda, Liuba Kirova, Elisabeth Jobin, Valentina Shapiro, Martial Leiter, Sylvie Aubry, John Greppin, Mireille Henry, Isabelle Hofer-Margraitner, Stéphane Montavon, Pitch Comment, Michel Marchand, Adrien Jutard, Sylvie Müller, Joseph Schaeffler, Esther Lisette, Seeberg, Claude-Alain Dubois, Silvius, Giorgio Verallli, Francis Monin, Georges Basas, Daniel Gemperle, Jean-Pierre Gerber, Bruno Weber.

Informations et renseignements: www-forum-arc.ch.

Photographies d'une partie des œuvres mises en vente: www.unjuranouveau.ch.

ET TOUT CECI EST VRAI

Le comité «Notre Jura bernois» a refusé les modalités d'organisation de deux débats thématiques communs avec «Construire ensemble» malgré une entente préalable entre les coprésidents des deux mouvements. Propos de Jean-Pierre Graber relayés par *Le Quotidien Jurassien* du 24 mai 2013: «J'ai été désavoué.»

Le meilleur pour ma région:
Oui le 24 novembre
www.unjuranouveau.ch